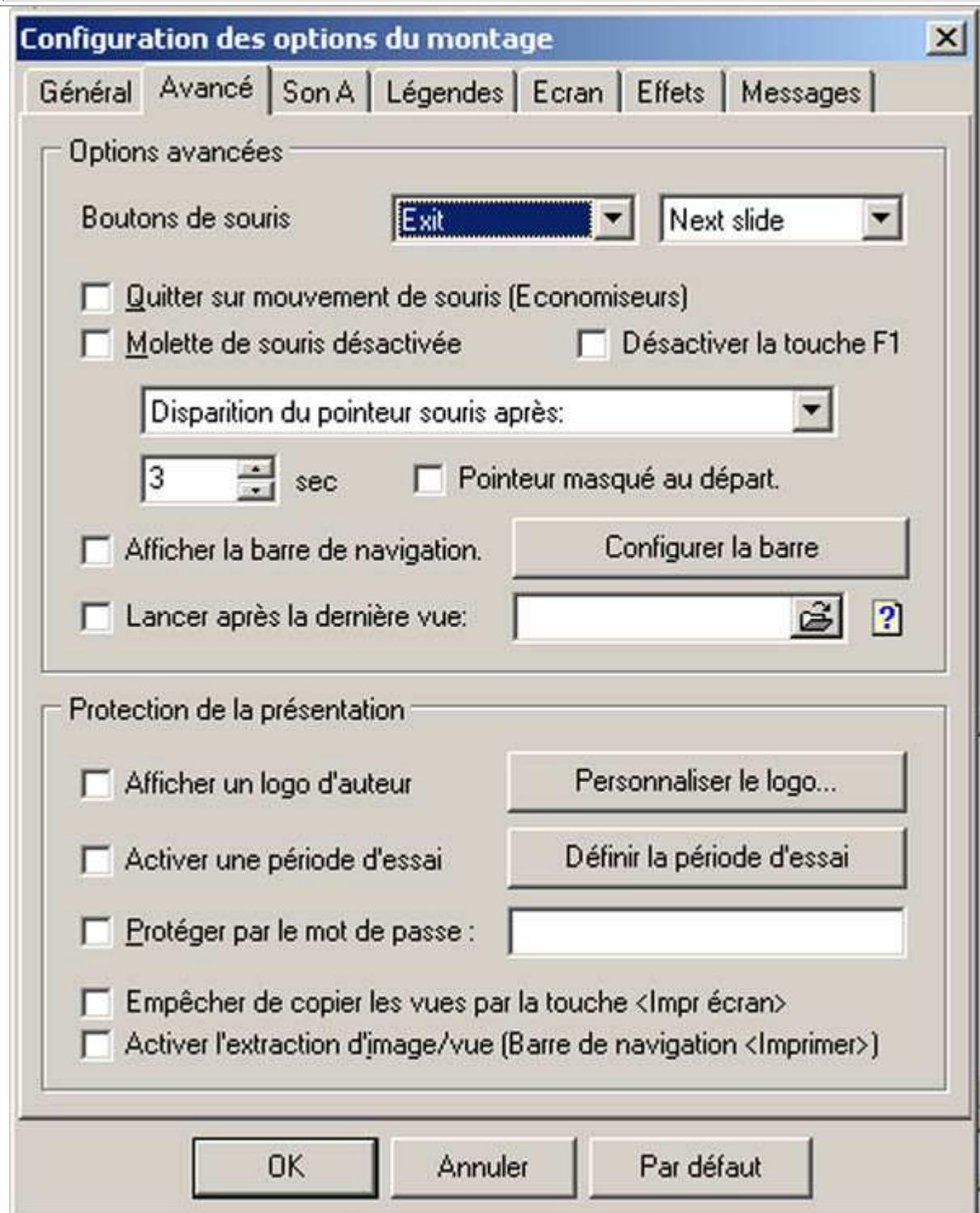


« Configuration des options du montage »

3 - onglet « Avancé »



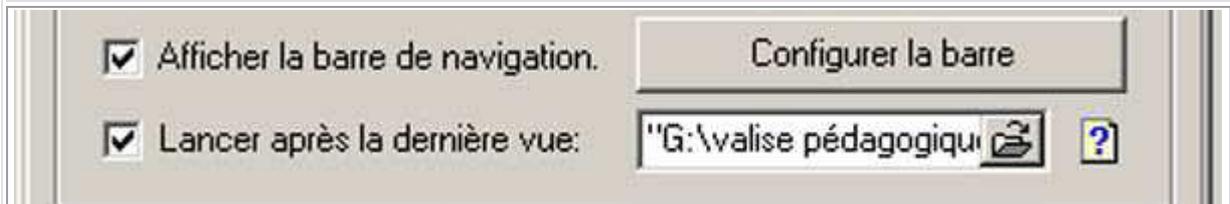
L'onglet « **Avancé** » comprend des informations intéressantes. Il y a d'abord la fenêtre déroulante où est automatiquement affiché : « **Disparition du pointeur de souris après...** » :



Vous devez modifier cette commande et inscrire « **Pointeur de souris toujours masqué** ». Cela évite de voir apparaître la souris au milieu d'une projection, parce que le projectionniste sera un peu nerveux.

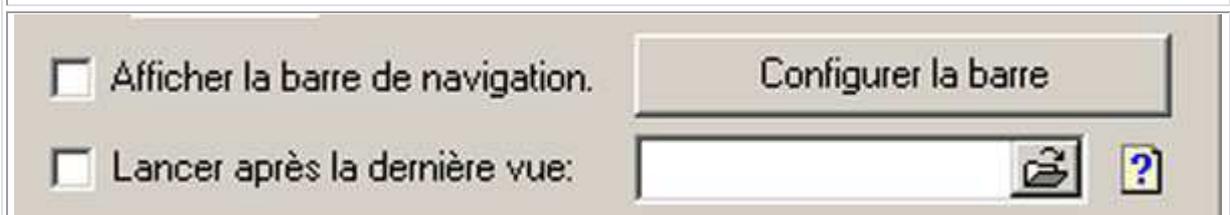


En revanche, si vous réalisez une page de lancement de diaporamas avec Pte, il faudra indiquer « **Pointeur de la souris toujours visible** ». Nous en parlerons pour [ce cas là](#).



« **Afficher la barre de navigation** » ne sert que pour les didacticiels ou pour envoyer une esquisse de diaporama qui peut être analysée par un autre diaporamiste.

« **Lancer après la dernière vue** » peut permettre de lancer un diaporama après le précédent diaporama. C'est le cas de l'extrait de « **La fenêtre** » de Denis Gelin qui sera lancé après l'explication des effets dans le didacticiel de ce Cd OU de la démonstration de PicturesToExe 5.00 également dans ce cd. Mais ce doit être je pense une pratique exceptionnelle. Donc ces deux cases, « **Afficher la barre de navigation** » et « **Lancer après le dernière vue** » ne doivent pas être cochées.



Configuration des options du montage : onglet « avancé »

Le bas de cette fenêtre concerne la « **Protection de la présentation** ». Elle fait partie des actes facultatifs.

Protection de la présentation

- Afficher un logo d'auteur Personnaliser le logo...
- Activer une période d'essai Définir la période d'essai
- Protéger par le mot de passe :
- Empêcher de copier les vues par la touche <Impr écran>
- Activer l'extraction d'image/vue (Barre de navigation <Imprimer>)

Ce qui nous intéresse est essentiellement « **Activer une période d'essai** ». Celle-ci peut donc être activée pour limiter la possibilité de diffusion du diaporama par exemple à la manifestation ponctuelle à laquelle il participe. J'avoue que je ne suis pas trop favorable à cette restriction quand on passe un diaporama à un autre ami diaporamiste même si celui-ci est organisateur de festival.

Activer une période d'essai Définir la période d'essai

Définir la période d'essai

Date d'expiration

Mois: 1 Jour: 1 Année: 2109

Expire après: 30 Jours Nombre d'utilisations: 10 Fois

Message affiché après expiration:

Sorry, but trial period of this presentation has expired

OK Annuler Par défaut

Pte active par défaut la période d'essai au 1er janvier 2109. Mais je pense que d'ici là nous aurons d'autres moyens à notre disposition pour faire du diaporama.

On peut donc changer la période d'essai et la limiter.

Une fonction qui me paraît beaucoup plus importante, pour garder à la fois la propriété de son diaporama et de ses images est la fonction « **Empêcher de copier les vues par la touche <impr>** ». Encore que... toujours dans l'échange de conseils entre diaporamistes, il est intéressant de pouvoir faire une copie d'écran pour faire un commentaire.

De toute manière comme il est possible de contourner une période d'essai, il est aussi facile de contourner une interdiction de copie d'écran.

Empêcher de copier les vues par la touche <Impr écran>